



Un pas de plus pour la protection des lacs et cours d'eau

Joliette, 4 novembre 2014 - Le 24 octobre dernier se tenait, au Pavillon de la rivière à Joliette, la 17^e édition du colloque annuel *«J'ai le goût de l'eau»*. À l'invitation de l'Organisme de bassin versant CARA (OBV CARA), plusieurs experts ont partagé leurs connaissances et expertises sous le thème *«Vers une gestion responsable, pour une utilisation durable des ressources en eau du territoire!»*. Dans le cadre de cette journée d'ateliers participatifs, les enjeux municipaux, agricoles et de villégiature qui influencent la démarche pilote pour la mise en œuvre du PDE Zone GIRE L'Assomption ont été abordés. Comme le soulignait la directrice générale de l'organisme, Mme Francine Trépanier, l'événement a une fois de plus rejoint, haut la main, les attentes et préoccupations des participants concernés par la gestion de l'eau et du territoire.

M. André Villeneuve, député de Berthier et représentant des députés du Parti Québécois dans Lanaudière, est venu donner le coup d'envoi de cette journée en soulignant qu'il est important d'accroître la diffusion des connaissances que détient l'OBV CARA afin de mieux soutenir la prise de décision à travers le territoire. M. Villeneuve a ajouté que l'implication de tous les intervenants concernés par la gestion de l'eau et du territoire aller être nécessaire pour atteindre cet objectif.

Gestion responsable d'événements

Les organisateurs ont choisi de classer cet événement selon la norme en gestion responsable d'événements du Bureau de normalisation du Québec (BNQ9700-253). Telle que définie par le BNQ, la gestion responsable d'un événement intègre les principes du développement durable à toutes les étapes de son organisation. Elle a donc pour but de diminuer l'empreinte écologique des événements sur l'environnement naturel et humain et d'augmenter leurs retombées économiques et sociales. Dans le cadre de cette journée, cette certification s'est notamment traduite par le choix de fournisseurs et de producteurs locaux, par la présence d'outils de sensibilisation à la gestion adéquate des matières résiduelles, par le calcul des émissions de gaz à effet de serre émis et par la remise d'une contrepartie financière à la démarche Parrain'EAU en guise de compensation. Grâce à cette certification que détient l'OBV CARA, l'ensemble de ces actions ont permis d'atteindre une classification niveau 3.

Pour une deuxième année consécutive, l'OBV CARA a été en mesure, grâce à L'Annexe à Rolland, entreprise d'économie sociale située à Joliette, d'offrir à ses participants un menu composé à 100% de produits lanaudois. L'attention particulière portée à la provenance des aliments sur le marché local s'inscrit directement dans les valeurs prônées par le BNQ et a grandement aidé à classifier le colloque niveau 3.